

ASSISTANTS FAMILIAUX

MISE À L'HONNEUR DES ASSISTANTS FAMILIAUX AYANT REÇU LEUR DIPLOME D'ÉTAT À L'OCCASION D'UNE CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Les assistants familiaux accueillent des enfants confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans un cadre judiciaire ou administratif, et participent à l'épanouissement, la santé et la sécurité de ces derniers.

Le Département de la Manche emploie actuellement plus de 470 assistants familiaux et poursuit sa campagne de recrutement lancée en 2024 afin de faire face aux besoins liés aux départs en retraite et au nombre croissant d'enfants placés. Chaque année, des assistants familiaux obtiennent le Diplôme d'État d'Assistant Familial (DEAF), délivré à l'issue d'une formation de 240 heures – portée à 420 heures depuis la parution du décret de 2025. Afin de valoriser les acteurs de cette profession, le Département souhaite les mettre à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie de remise de diplômes. Ainsi, ce sont 25 nouveaux diplômés qui seront reçus à la maison du Département jeudi 19 mars.

JEAN MORIN

Président du Département de la
Manche

NICOLE GODARD

vice-présidente en charge de l'action
sociale

vous convient à la cérémonie remise de diplômes aux assistants familiaux,
le jeudi 19 mars 2026 à 10h30, à la Maison du Département à Saint-Lô

